

Congrès 2026 de la CNAOC – Maison des Vignerons

Au Congrès de la CNAOC, la filière viticole affiche son unité et réclame plus de régulation face aux crises

Réunis du 22 au 24 avril 2026 à Reims, au cœur de la Champagne, les acteurs de la filière vitivinicole française et leurs homologues européens ont répondu massivement à l'invitation de la CNAOC – Maison des Vignerons. Ce Congrès a été marqué par une présence politique de tout premier plan, avec trois ministres de l'Agriculture (dont Annie Genevard l'actuelle, Marc Fesneau et Stéphane Travert), près d'une dizaine de députés, aux côtés de nombreux responsables européens et près de 150 responsables professionnels. Dans un contexte charnière pour l'avenir des appellations et des vigneronns, cette mobilisation envoie ainsi un message fort : face aux crises, la filière viticole choisit l'unité et l'action.



De gauche à droite : Jérôme BAUER, Président de la CNAOC – Maison des Vignerons, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et Maxime Toubard, Président du SGV. Crédits : SGV.

La Champagne, symbole d'un modèle exigeant et collectif

Organisé à Reims, ce Congrès s'est inscrit dans un territoire emblématique. Comme l'a rappelé Jérôme Bauer, Président de la CNAOC – Maison des vigneronns, la Champagne incarne « l'exigence, la régulation et la force du collectif », piliers du modèle AOC.

À travers la scénographie de la « Maison des Vignerons », ce sont 58 000 vigneronns et 387 appellations qui ont été symboliquement réunis autour d'un projet commun : produire mieux, défendre l'origine et inscrire durablement les AOC dans les attentes du marché.

« La Champagne montre que régulation et performance se renforcent mutuellement. C'est en parlant d'une seule voix que la filière restera une

puissance économique et culturelle majeure. » Maxime Toubart – Président du SGV Champagne

Les AOC à l'heure des choix européens : régulation, compétitivité et Europe

Au cœur des débats, deux tables rondes ont structuré la réflexion autour d'un objectif : bâtir une filière « compétitive et conquérante » avec des intervenants de premier plan issus des sphères politiques, professionnelles et européennes, parmi lesquels :

- **Stéphane Travert**, ancien ministre de l'Agriculture et président de la Commission des affaires économiques
- **Marc Fesneau**, ancien ministre de l'Agriculture et président du groupe Les Démocrates
- **Eric Sargiacomo** et **Jérémy Decerle**, députés européens engagés sur les questions viticoles
- **David Boubli**, Chef d'unité, DG TAXUD, Commission européenne
- Ainsi que de nombreux représentants de la filière française et européenne.

Trois messages structurants ont émergé :

- Renforcer les outils de régulation (EGALIM, indicateurs de prix d'orientation, organisations de producteurs),
- Disposer de leviers pour relancer ou fluidifier le marché : un
- S'appuyer sur les leviers européens, notamment le « Paquet vin » et la future PAC.

Longtemps perçue comme une contrainte, la régulation est désormais revendiquée comme un outil clé de pilotage. Objectif : réguler pour créer de la valeur.

Par ailleurs, sur le volet PAC, climat et export, les professionnels alertent sur un effet ciseau : recul de la consommation, hausse des contraintes environnementales et instabilité des marchés internationaux. Dans ce contexte, la prochaine PAC et les politiques commerciales seront déterminantes pour la compétitivité du vin et des eaux-de-vie françaises. La CNAOC a apporté une réponse claire aux responsables professionnels présents : une filière forte est une filière qui s'organise.

En témoigne les travaux des commissions de la CNAOC, qui ont permis de fixer une feuille de route ambitieuse :

- simplifier les règles et alléger la pression administrative,
- adapter les cahiers des charges des AOC,
- sécuriser la production face aux aléas climatiques,
- renforcer les outils économiques de régulation.

Jérôme Bauer – Président CNAOC – Maison des Vignerons : « Face aux bouleversements, notre filière fait le choix de ne plus subir : réguler pour durer, innover sans renier nos origines et faire des AOC un modèle d'avenir. »

Conclusion politique : un appel à l'engagement de l'État

En clôture de la matinée, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a dressé les perspectives d'action publique pour accompagner la filière. Après avoir largement salué le travail de la CNAOC, l'intervention de la Ministre a résonné avec les attentes exprimées par les professionnels : projeter les AOC vers l'avenir en poursuivant le travail de recentrage des cahiers des charges engagé avec

l'INAO, le déblocage d'une enveloppe (œnotourisme) dans le PSN, la publication prochaine du décret sur les organisations de producteurs et également la poursuite du dialogue sur le cuivre avec la filière, les firmes et l'ANSES.

La Ministre a également annoncé la mise en place d'un groupe de travail de simplification administrative associant la filière, la DGCCRF et l'INAO afin « d'aller au plus loin de ce que la réglementation française et européenne m'y autorise » a-t-elle déclaré.

À propos de la Maison des Vignerons

La Confédération Nationale des AOC (CNAOC) représente depuis 1924 les vigneronnes et vignerons produisant des vins et eaux-de-vie de vin en AOC à l'échelle nationale et via EFOW à l'échelle européenne. L'organisation syndicale fédère les 18 fédérations régionales, les 387 AOC viticoles françaises et les 58 000 vignerons français. Elle fait le lien entre la réglementation et la réalité du terrain pour permettre aux vignerons de travailler avec sérénité. Elle porte un renouveau positif pour la viticulture française face aux enjeux climatiques, économiques et sociétaux.

Contact presse

Charlotte Barotin : c.barotin@cnaoc.org - 06 74 61 78 75